



Projet immobilier « Cœur Mauriac » soumis à demande d'autorisation de défrichement Vallon de Toulouse Marseille (13)

Evaluation Simplifiée des Incidences

SITE NATURA 2000 :

SIC FR9301602 « CALANQUES ET ILES MARSEILLAISES – CAP CANAILLE ET MASSIF DU GRAND CAUNET »

Réalisée pour le compte de BNP Paribas Immo

Chef de projet Soline QUASTANA-COUCOUREUX
06 60 40 58 18
s.coucoureux@ecomед.fr

Approbation Silke HECKENROTH

ECO-MED Ecologie & Médiation S.A.R.L. au capital de 150 000 euros

TVA intracommunautaire FR 94 450 328 315 | SIRET 450 328 315 000 38 | NAF 7112 B

✉ Tour Méditerranée 13^{ème} étage, 65 avenue Jules Cantini 13298 MARSEILLE Cedex 20

☎ +33 (0)4 91 80 14 64 📠 +33 (0)4 91 80 17 67 contact@ecomед.fr www.ecomed.fr

Référence bibliographique à utiliser

ECO-MED 2015 – Evaluation Simplifiée des Incidences d’un projet immobilier avec demande d’autorisation de défrichement sur Natura 2000 – BNP Paribas Immo – Marseille (13) – 23 p.

Suivi de la version du document

29/02/2016 – Version 1 (a)

Porteur du projet

BNP Paribas Immo
44 Boulevard de Dunkerque, 13002 Marseille
Contact Projet : Valerie Baumeyer
Coordonnées : 04 91 71 75 64, valerie.baumeyer@bnpparibas.com

Equipe technique ECO-MED

David JUINO –Botaniste
Sylvain MALATY - Faunisticien
Sandrine ROCCHI - Géomaticienne
Soline QUASTANA-COUCOUREUX – Chef de projet

Le présent rapport a été conçu par l’équipe ECO-MED selon les normes mises en place dans le cadre de son Projet de Certification ISO 9001 et a été soumis à l’approbation de Silke HECKENROTH.

Table des matières

Préambule	5
1. Description du projet.....	6
1.1. Coordonnées du porteur de projet.....	6
1.2. Description détaillée du projet	6
2. Etat des lieux	11
2.1. Méthodologie employée.....	11
2.2. Périmètres à statut	11
2.3. Usage actuel de la zone d'étude.....	11
2.4. Milieux naturels présents	11
2.5. Présentation du SIC FR9301602 « Calanques et Îles marseillaises – Cap Canaille et Massif du Grand Caunet »	14
2.6. Habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire listés au FSD du site FR9301602 « Calanques et Îles marseillaises – Cap Canaille et Massif du Grand Caunet ».....	15
2.7. Autres espèces listées au FSD du site FR9301602 « Calanques et Îles marseillaises – Cap Canaille et Massif du Grand Caunet » en tant « qu'autres espèces importantes »	18
2.8. Espèces à enjeu (hors FSD) potentielles	18
3. Incidences du projet	20
3.1. Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface).....	20
3.2. Destruction ou perturbation d'espèces inscrites au FSD (DH2) du site Natura 2000.....	20
3.3. Destruction ou perturbation d'espèces à enjeu non inscrites au FSD du site Natura 2000.	20
3.4. Altération des continuités et des fonctionnalités écologiques	20
4. Recommandations et mesures.....	21
5. Conclusion sur les incidences	22

Table des cartes

Carte 1 : Localisation du projet	7
Carte 2 : Zone d'étude.....	8
Carte 3 : Réseau Natura 2000.....	9
Carte 4 : Plan de masse du projet.....	10
Carte 5 : Habitats naturels – Classification EUNIS.....	13
Carte 6 : Localisation de l'arbre gîte potentiel de la zone d'étude	19

Préambule

Dans le cadre d'un projet immobilier situé rue François Mauriac/chemin du Vallon de Toulouse à Marseille (10^{ème} arrondissement), le bureau d'études ECO-MED a été missioné par BNP Paribas Immo afin de réaliser une **Evaluation Simplifiée des Incidences**(ESI) et de compléter le **dossier au cas par cas** en lien avec leur demande de défrichage.

Cette évaluation porte sur le site Natura 2000 suivant :

- le Site d'Importance Communautaire (SIC) FR9301602 « Calanques et îles marseillaises – Cap Canaille et Massif du Grand Caunet ».

Ce site a été désigné pour la conservation d'habitats naturels d'intérêt communautaire, d'une espèce de plante : la Sabline de Provence, de plusieurs espèces de mammifères, de reptiles et d'insectes.

Dans ce contexte, le bureau d'études ECO-MED spécialisé dans l'expertise écologique et le conseil appliqués à l'aménagement du territoire et à la mise en valeur des milieux naturels a mis à disposition les experts suivants :

- un expert en flore et habitats naturels, Monsieur David JUINO ;
- un expert en faune sauvage, Monsieur Sylvain MALATY.

L'étude a été encadrée par Madame Soline QUASTANA-COUCOUREUX, chef de projet et les cartographies ont été réalisées par Madame Sandrine ROCCHI.

Le présent document constitue l'Evaluation Appropriée des Incidences, version simplifiée du projet au titre de l'art. L.414-4 du Code de l'Environnement.

1. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. Coordonnées du porteur de projet

Nom (personne morale) : BNP Paribas Immo

Commune et département : Marseille – Bouches-du-Rhône

Adresse : 44 Boulevard de Dunkerque, 13002 Marseille

Contact Projet : Valerie Baumeyer

Téléphone : 04 91 71 75 64

Mail : valerie.baumeyer@bnpparibas.com

Nom du projet : Projet immobilier "COEUR MAURIAC" soumis à demande d'autorisation de défrichement

1.2. Description détaillée du projet

1.2.1. Localisation

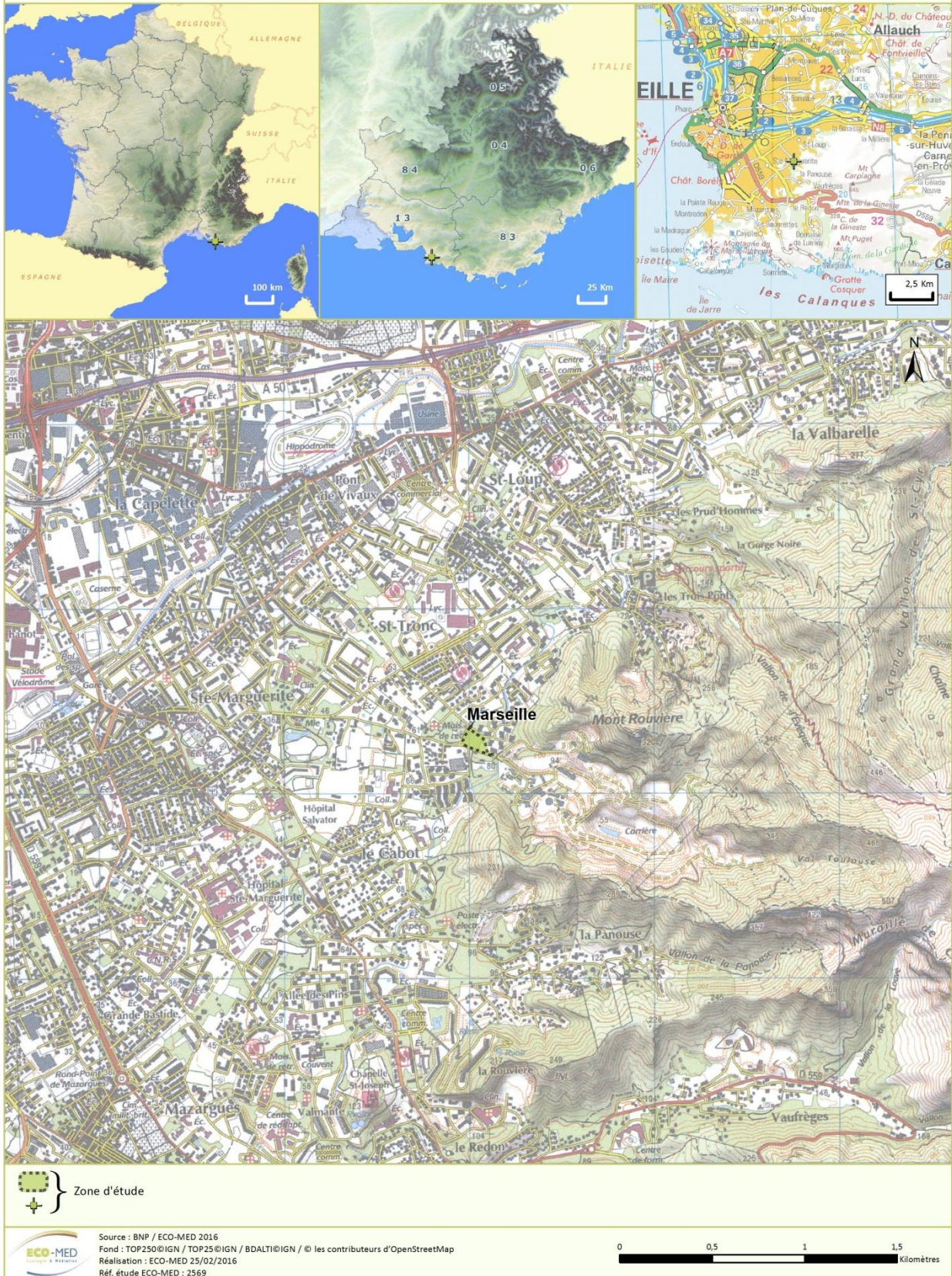
Commune : Marseille – rue François Mauriac/chemin du Vallon de Toulouse (10^{ème} arrondissement)

Département : Bouches-du-Rhône

Surface totale : 8811m²

SECTEUR D'ÉTUDE

Projet immobilier soumis à demande d'autorisation de défrichement - Marseille(13)



Carte 1 : Localisation du projet

ZONE D'ÉTUDE

Projet immobilier soumis à demande d'autorisation de défrichement - Marseille(13)



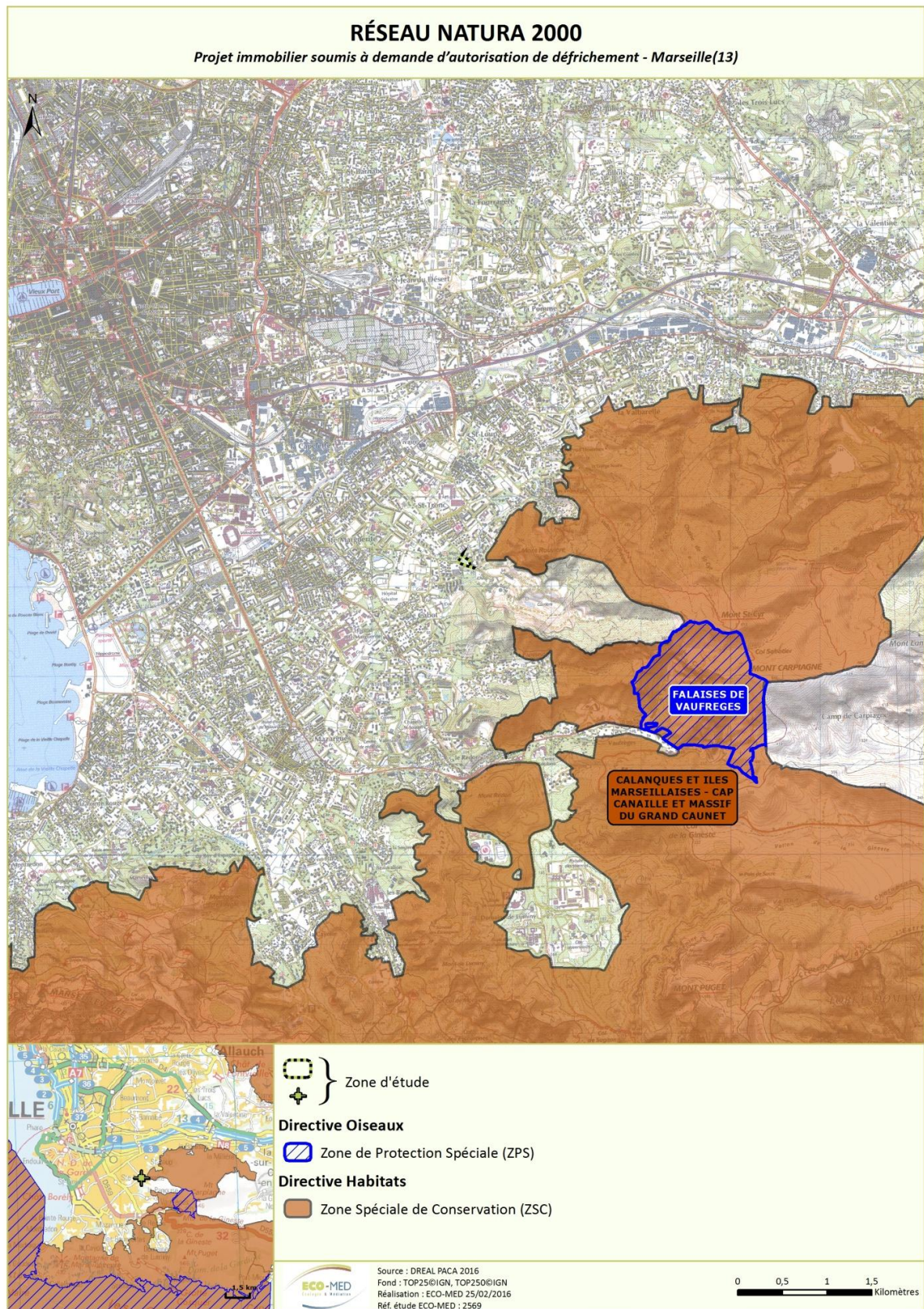
Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, i-cubed, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, and the GIS User Community

Zone d'étude

Carte 2 : Zone d'étude

1.2.2. Localisation par rapport au réseau Natura 2000

Le projet est situé à environ 200 m à l'ouest du site FR9301602 « Calanques et îles marseillaises – Cap Canaille et Massif du Grand Caunet ».



Carte 3 : Réseau Natura 2000

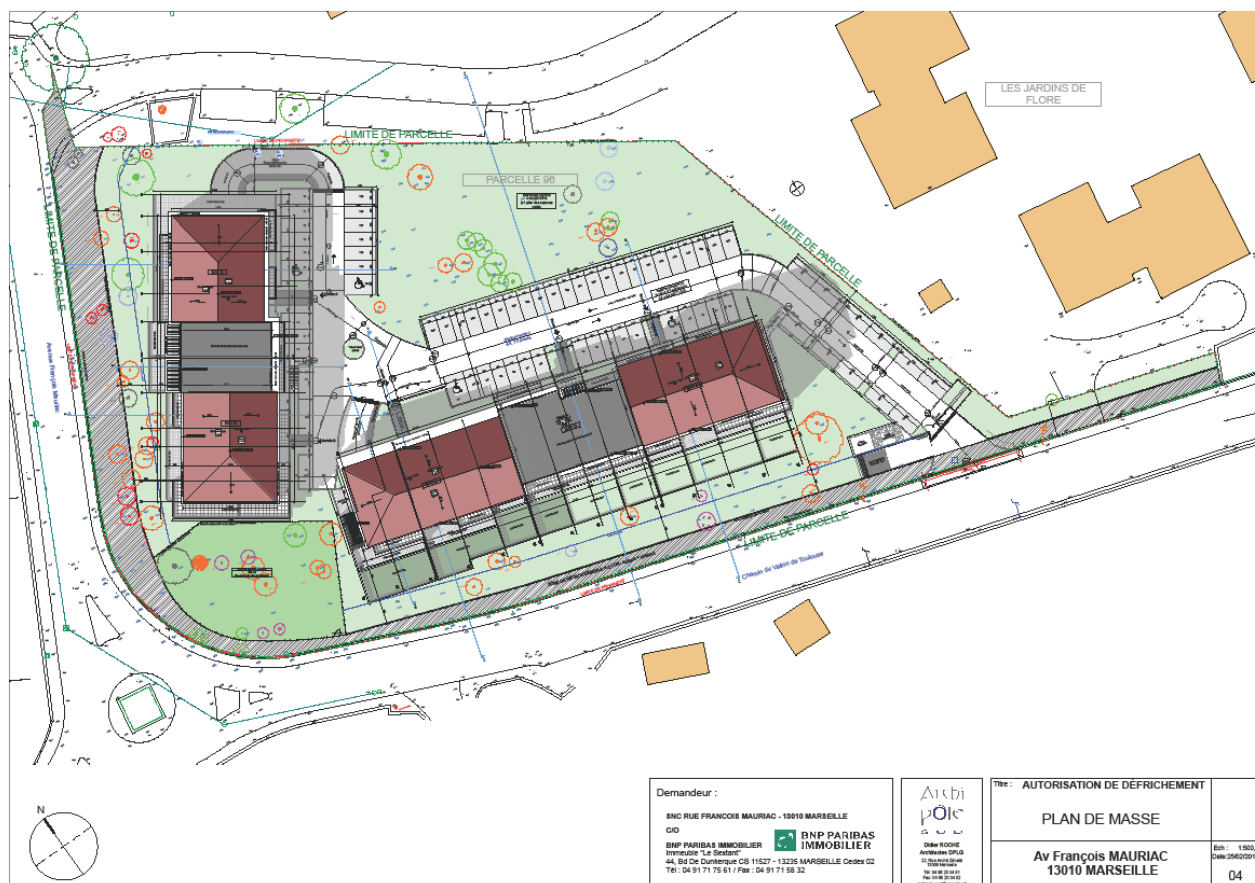
1.2.3. Nature et description du projet

Le projet consiste en la construction d'un ensemble immobilier comprenant 117 logements pour 6867m² de SHON, répartis sur 5 bâtiments en R+4 avec 2 niveaux de sous-sols.

La construction de cet ensemble immobilier au milieu d'une végétation existante nécessite la suppression d'arbres et de buissons mais les sujets abattus seront remplacés en taille et en nombre identiques.

Les sujets seront mis en valeur afin de permettre à la résidence l'appropriation du lieu et donc sa mise en valeur.

Avant le début des travaux de construction, le terrain sera déblayé. Les arbres conservés seront largement protégés (prescriptions et suivi par un paysagiste).



Carte 4 : Plan de masse du projet

Présence d'éclairages nocturnes	Oui	Éclairage nécessaire à la copropriété
Défrichage et coupe d'arbres	Oui	10 résineux 5 feuillus
Présence de milieux aquatiques ou humides	Non	-
Durée approximative des travaux, saison, diurnes ou nocturnes	Démarrage : 2 ^e trimestre 2016 Durée : 20 mois	-
Rejet, connexion aux réseaux, stockage de gravats	Oui	Déblaiement des terres pour construction et conservation en partie sur site pour réutilisation.
Coût du projet	8 800 K€ HT	-

2. ETAT DES LIEUX

2.1. Méthodologie employée

Le travail d'ECO-MED s'est basé à la fois sur les plans et les descriptifs des travaux fournis par BNP Paribas Immo ainsi que sur l'analyse de la base de données d'ECO-MED et les données du FSD (Formulaire Standard de Données) du site Natura 2000 concerné.

Cette évaluation a permis de réaliser une cartographie des habitats et d'évaluer les potentialités de présence d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire afin de statuer sur les incidences du projet.

Compartiment étudié	Expert et date de passage	Méthode appliquée
Flore / Habitats naturels	David JUINO 25 février 2016	Un passage sur site a permis de relever les habitats naturels et les éventuelles espèces de plantes d'intérêt communautaire ou protégées présents au sein de la zone d'étude
Faune sauvage	Sylvain MALATY 25 février 2016	Un passage sur site a été réalisé afin d'identifier d'éventuels habitats d'espèces (arbres favorables, zones de chasse, plantes hôtes, points d'eau...)

2.2. Périmètres à statut

Type	Nom du/des sites	Projet situé au sein du site
Réserve Naturelle Nationale	-	Non
Réserve Naturelle Régionale	-	Non
Parc National	-	Non
Arrêté de Protection de Biotope	-	Non
Site Classé	-	Non
Site Inscrit	-	Non
Projet d'Intérêt Général de protection	-	Non
Parc Naturel Régional	-	Non
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique	-	Non
Réserve de Biosphère	-	Non
Site RAMSAR	-	Non

2.3. Usage actuel de la zone d'étude

Aucun usage actuel n'a été identifié sur la majeure partie de la zone d'étude.

2.4. Milieux naturels présents

La zone d'étude correspond à une enclave semi-naturelle au sein du tissu urbain marseillais. Elle se compose en majorité d'un boisement lâche de Pins d'Alep (*Pinus halepensis*), ne présentant pas les caractéristiques de l'habitat d'intérêt communautaire de part l'absence de substrat rocheux, d'une clairière composée d'espèces pionnières sub-nitrophiles et d'une zone rudérale correspondant à un ancien parking. Dans l'ensemble, tous les milieux présents sont marqués par la pression anthropique, sous-bois et clairière piétinés. Il est à noter que cet espace correspondait au parc de la résidence attenante.

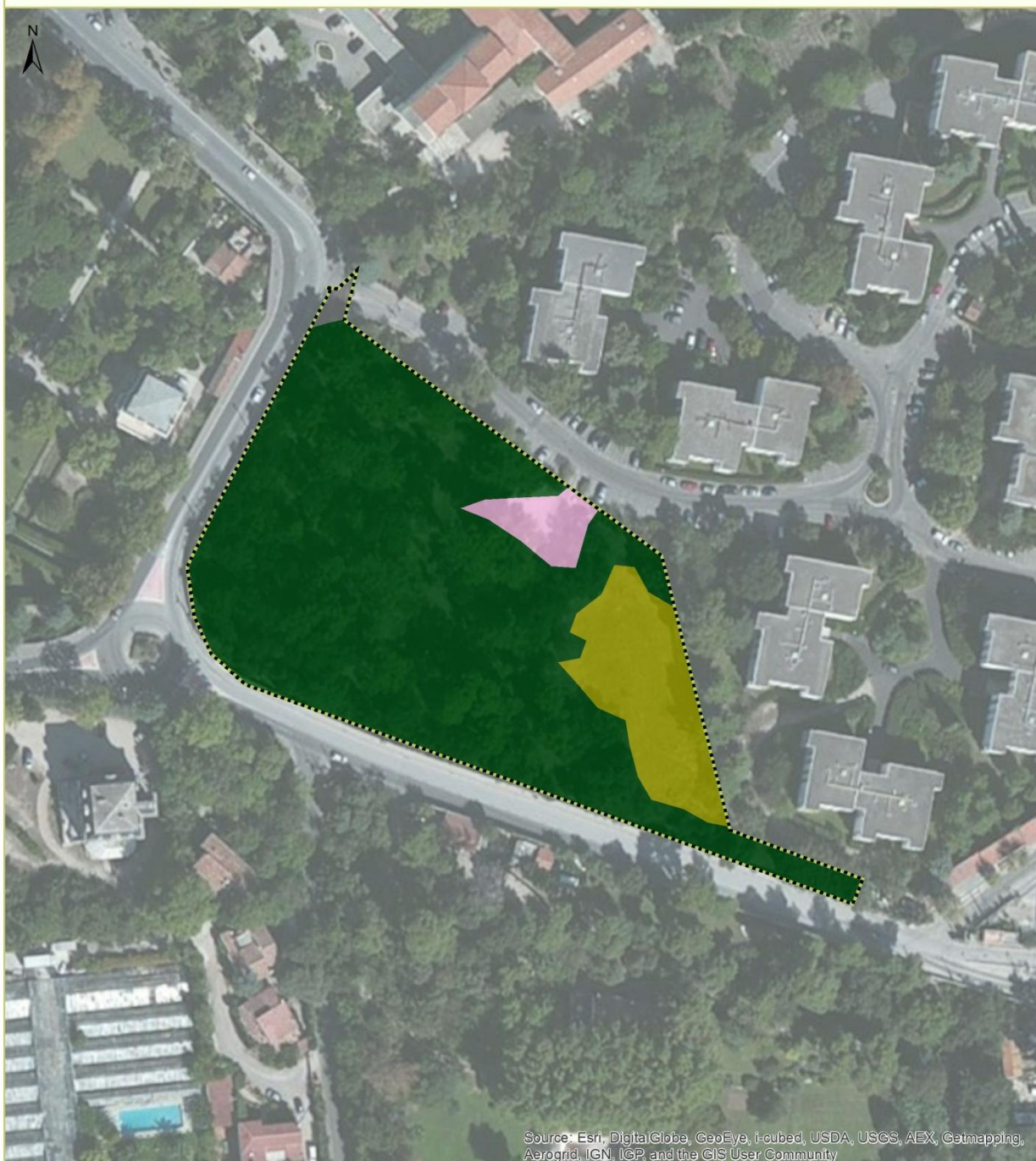
Concernant le boisement, il est à noter la présence de Pins d'Alep d'un âge avancé.



Source des illustrations : S. MALATY, 25/02/2016, Marseille (13)

HABITATS NATURELS - CLASSIFICATION EUNIS

Projet immobilier soumis à demande d'autorisation de défrichage - Marseille(13)



Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, i-cubed, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, and the GIS User Community

Code EUNIS - Intitulé

- E1.61 - Communautés méditerranéennes à graminées subnitrophiles
- E5.12 - Communautés d'espèces rudérales des constructions urbaines et suburbaines récemment abandonnées
- G3.74 - Pinèdes de [Pinus halepensis]
- J4 - Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure

Zone d'étude

Carte 5 : Habitats naturels – Classification EUNIS

2.5. Présentation du SIC FR9301602 « Calanques et Îles marseillaises – Cap Canaille et Massif du Grand Caunet »

Le SIC FR9301602 est un site à 79% marin et s'étend sur une surface globale de plus de 50 000 ha.

Paysage exceptionnel structuré par un massif calcaire profondément entaillé par l'exceptionnel ensemble des calanques. La partie terrestre accueille des groupements végétaux rupestres très diversifiés avec notamment la Sabline de Provence (*Arenaria provincialis*), espèce végétale endémique.

La partie marine présente des herbiers de Posidonies encore bien préservés, des fonds coralligènes d'une grande valeur esthétique, des grottes karstiques sous-marines exceptionnelles et des secteurs profonds à architecture complexe au niveau des têtes de canyons. Ces derniers se caractérisent par l'importance des mouvements des masses d'eau qui s'y produisent (puissants upwellings qui affectent l'ensemble du Golfe de Marseille). Les couches superficielles sont le lieu de reproduction de diverses espèces de poissons pélagiques tandis que le fond des canyons recèle une faune benthique et necto-benthique riche. On notera également que des colonies vivantes de coraux profonds (*Madrepora oculata*) ont été observées grâce à un submersible dans le canyon de la Cassidaigne.

Le domaine insulaire présente un patrimoine remarquable. La quinzaine d'îles et d'îlots se regroupe en deux archipels : le Frioul et Riou. Malgré leur uniformité apparente, les archipels marseillais abritent plus de 350 espèces végétales dont 20 espèces protégées.

2.6. Habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire listés au FSD du site FR9301602 « Calanques et Îles marseillaises – Cap Canaille et Massif du Grand Caunet »

Type d'habitat		Nom de l'habitat	Code EUR27	Evaluation globale	Présence sur la zone d'étude	Commentaire
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs, grottes, herbiers, plages et bancs de sables, lagunes	Dunes avec pelouses du <i>Brachypodietalia</i> et des plantes annuelles	2240	B	-	Absence de l'habitat
		Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	1110	B	-	Absence de l'habitat
		Herbiers de posidonies (<i>Posidonium oceanicae</i>)*	1120	A	-	Absence de l'habitat
		Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140	D	-	Absence de l'habitat
		Grandes criques et baies peu profondes	1160	B	-	Absence de l'habitat
		Récifs	1170	A	-	Absence de l'habitat
		Grottes marines submergées ou semi-submergées	8330	A	-	Absence de l'habitat
Milieux rocheux	Falaises, affleurements rocheux, éboulis, blocs	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130	A	-	Absence de l'habitat
		Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec <i>Limonium</i> spp. endémiques	1240	B	-	Absence de l'habitat
		Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	A	-	Absence de l'habitat
		Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	C	-	Absence de l'habitat
		Grottes non exploitées par le tourisme	8310	B	-	Absence de l'habitat
Milieux forestiers	Forêt de résineux, forêt de feuillus, forêt mixte, plantation	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0	C	-	Absence de l'habitat
		Forêts à <i>Olea</i> et <i>Ceratonia</i>	9320	A	-	Absence de l'habitat
		Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340	B	-	Absence de l'habitat

Type d'habitat		Nom de l'habitat	Code EUR27	Evaluation globale	Présence sur la zone d'étude	Commentaire
		Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	9540	B	-	Absence de l'habitat
Milieus ouverts ou semi-ouverts	Pelouse, pelouse semi-boisée, lande, garrigue / maquis, autre : friche	Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux	4090	B	-	Absence de l'habitat
		Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.	5210	C	-	Absence de l'habitat
		Formations basses d'euphorbes près des falaises	5320	B	-	Absence de l'habitat
		Fourrés thermo-méditerranéens et prédésertiques	5330	B	-	Absence de l'habitat
		Phryganes ouest-méditerranéennes des sommets des falaises (<i>Astralago-Plantaginetum subulatae</i>)	5410	A	-	Absence de l'habitat
		Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i> *	6220	B	-	Absence de l'habitat
Zones humides	Fossé, cours d'eau, étang, tourbière, gravière, prairie humide	Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i>	3290	C	-	Absence de l'habitat
		Sources pétifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)*	7220	C	-	Absence de l'habitat

*Habitats prioritaires : habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Compartiment biologique	Nom	Evaluation globale	Présence avérée ou potentielle sur la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Flore	Sablina de Provence (<i>Arenaria provincialis</i>)	A	-	Absence de l'habitat d'espèce
Insectes	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	D	-	-
	Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	D	-	-
	Ecaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	D	-	-
	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	B	Non	Absence de l'habitat d'espèce
Reptiles	Phyllodactyle d'Europe (<i>Euleptes europaea</i>)	A	Non	Espèce insulaire
	Tortue caouanne (<i>Caretta caretta</i>)	C	Non	Espèce marine
Mammifères	Grand Dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>)	B	Non	Espèce marine
	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	B	Faiblement potentielle en chasse	Possible utilisation pour la chasse
	Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>)	D	-	-
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	C	Faiblement potentiel en chasse	Possible utilisation pour la chasse

Légende

Évaluation du site Natura 2000 :

EVALUATION GLOBALE (évaluation globale de la valeur du site pour la conservation des habitats naturels concernés)	
A	Valeur excellente
B	Valeur bonne
C	Valeur moyenne
D	Non-significative

2.7. Autres espèces listées au FSD du site FR9301602 « Calanques et Îles marseillaises – Cap Canaille et Massif du Grand Caunet » en tant « qu'autres espèces importantes »

Aucune autre espèce importante n'est citée au FSD du site concerné.

2.8. Espèces à enjeu (hors FSD) potentielles

Compartiment biologique	Nom	Autres informations
Mammifères	Pipistrelle commune <i>(Pipistrellus pipistrellus)</i>	Arbre gîte potentiel au sein de la zone d'étude
	Pipistrelle pygmée <i>(Pipistrellus pygmaeus)</i>	

ENJEUX RELATIFS AUX CHIROPTÈRES

Projet immobilier soumis à demande d'autorisation de défrichage - Marseille(13)

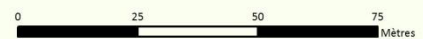


Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, i-cubed, USDA, USGS, AEX, Getmapping, Aerogrid, IGN, IGP, and the GIS User Community

Habitat d'espèce favorable aux chiroptères Zone d'étude
 Arbre gîte potentiel



Source : BNP/ S. MALATY - ECO-MED 2016
 Fond : World Map Imagery® ESRI
 Réalisation : ECO-MED 25/02/2016
 Réf. étude ECO-MED : 2569



Carte 6 : Localisation de l'arbre gîte potentiel de la zone d'étude

3. INCIDENCES DU PROJET

Le projet n'est pas susceptible d'engendrer des effets négatifs sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site Natura 2000 à l'étude.

3.1. Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface)

La zone d'étude étant située hors site, le projet ne portera pas atteinte aux habitats ayant permis la désignation du site Natura 2000 concerné.

3.2. Destruction ou perturbation d'espèces inscrites au FSD (DH2) du site Natura 2000

Nom site	Espèce évaluée	Nature de l'incidence	Niveau de l'incidence	Commentaire
SIC FR 9301602	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Destruction de zone de chasse	Très faible	Surface réduite et isolée au sein de secteur non favorable
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)			

3.3. Destruction ou perturbation d'espèces à enjeu non inscrites au FSD du site Natura 2000

Compartiment biologique	Nom	Perturbation possible	Commentaire
Mammifères	Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	Destruction / dérangement d'individus	Un seul arbre gîte favorable
	Pipistrelle pygmée (<i>Pipistrellus pygmaeus</i>)		

3.4. Altération des continuités et des fonctionnalités écologiques

La zone d'étude ne présente pas d'intérêt vis-à-vis des fonctionnalités écologiques du fait de son contexte urbain et de la présence de plusieurs voies de circulation.

4. RECOMMANDATIONS ET MESURES

■ Abattage « de moindre impact » de l'arbre gîte potentiel pour les chiroptères

Si l'évitement de l'arbre gîte potentiel est impossible, une mesure d'abattage de moindre impact peut-être mise en place.

L'accompagnement par un expert chiroptérologue pour le marquage de l'arbre et pour assister l'entreprise en charge de l'abattage est fortement recommandé.

L'abattage devra avoir lieu en fin de journée afin de permettre une « évacuation éventuelle » du gîte dans de meilleures conditions pour les individus.

Après la coupe, l'arbre sera laissé au sol pour une durée de 48h.

5. CONCLUSION SUR LES INCIDENCES

Au regard des résultats des visites de terrain et des analyses des données, le projet ne présente pas d'atteintes notables dommageables sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ayant permis la désignation du SIC FR9301602 « Calanques et Îles marseillaises – Cap Canaille et Massif du Grand Caunet »